Département des Affaires Civiles et Sociales (D.C.S.)
Service Communal du Logement
Hôtel de Ville, 5000 NAMUR
Mail : logement@ville.namur.be
Tél. : 081/24.72.46 (de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30) Fax. : 081/24.71.93

FORMULAIRE DE DEMANDE D'ENQUETE

Pour que l'enquête de salubrité puisse avoir lieu, vous devez fournir (sauf surpeuplement) :

- **une copie de la lettre recommandée** par laquelle vous avez averti la, le propriétaire des problèmes présents dans le logement
- **une copie de l'accusé de réception** du dépôt du recommandé à la Poste

Nom et Prénom : _ _ _